

Epreuve écrite d'allemand (XEULSR), Filières MP, MPI, PC

La moyenne des 72 candidats français de la filière MP est de 10,21 avec un écart-type de 4,25.

La moyenne des 7 candidats français de la filière MPI est de 11,50 avec un écart-type de 4,05.

La moyenne des 54 candidats français de la filière PC est de 10,47 avec un écart-type de 3,82.

En cette année marquée par le 60^{ème} anniversaire du traité de l'Elysée, le dossier était consacré aux relations franco-allemandes, symbole d'une réconciliation réussie, mais mises à l'épreuve dans un contexte géopolitique en constante évolution.

Pour la partie A, quatre documents étaient proposés :

- un article intitulé « Berlin und Paris zementieren Freundschaft » (*Deutsche Welle* – 09.01.2019), publié une dizaine de jours avant la signature du traité d'Aix-la-Chapelle, faisant l'inventaire des mesures phares destinées à donner un nouvel élan à la coopération franco-allemande,

- un commentaire de Birgit Holzer « Deutsch-Französische Freundschaft » : Ein Paar, das an sich arbeiten muss », extrait du site du quotidien régional *Augsburger Allgemeine* du 22.01.2022, dans lequel la journaliste évoque le couple franco-allemand fragilisé par la crise sanitaire et le changement de coalition en Allemagne,

- un article « Jugendaustausch forcieren für mehr französischen Wind » tiré du site de la *Süddeutsche Zeitung* du 23.06.2022 mettant en avant le besoin d'un renforcement des relations franco-allemandes avec l'Est de l'Allemagne,

- une caricature de Martin Erl faisant allusion avec malice au geste de Verdun et représentant le couple Hollande-Merkel main dans la main à l'occasion du 50^{ème} anniversaire du traité de l'Elysée.

Pour la partie B, il s'agissait d'un éditorial « Deutsch-französisches Verhältnis : Es knirscht » de Rudolf Balmer, publié le 20 octobre 2022 sur fond de tensions entre Paris et Berlin à la suite de l'annonce du report du conseil des ministres franco-allemand.

Le thème proposé n'a dû sans doute surprendre personne, à en juger par la compréhension et le repérage globalement satisfaisants des principales idées du corpus mis à disposition. Rares sont les candidats qui n'ont pas réussi à identifier ou qui ont confondu les événements et les acteurs auxquels faisaient référence les documents.

On peut également se féliciter du soin accru apporté à la rédaction de l'introduction et de la conclusion de la partie A, preuve peut-être que les candidats ont tenu compte des conseils prodigués dans les rapports précédents.

Le titre demandé pour la partie A - et inutile pour la partie B - n'est en revanche pas toujours réussi, alors qu'il est l'entrée en matière et le premier contact du correcteur avec la copie. Les meilleurs titres sont ceux qui ciblent l'information-clé tout en étant concis et linguistiquement corrects.

La synthèse n'a pas à inclure de remarques personnelles ou incongrues (remercier le correcteur et lui souhaiter une bonne soirée !) ou d'éléments extérieurs aux documents donnés et tous les documents - iconographiques inclus - doivent être traités. Les candidats doivent en dégager les idées essentielles, relier les points de convergence et de divergence et les restituer sans paraphrase en mobilisant un vocabulaire riche et précis.

Si un grand nombre de copies témoignent d'un effort de reformulation et de structuration, trop nombreuses sont malheureusement celles qui, bien que pertinentes sur le fond, sont criblées d'erreurs lexicales et syntaxiques qui rendent leur lecture difficile.

Les erreurs les plus fréquemment relevées concernaient la place du verbe conjugué et à l'infinitif dans les phrases simples et complexes mais aussi les déclinaisons et en particulier l'emploi du génitif trop rarement maîtrisé.

Des confusions ou approximations lexicales sont également venues ternir plusieurs copies (*der Text handelt von... / Im Text handelt es sich um... ou sich für etwas interessieren / an etwas interessiert sein*).

Rappelons que la virgule n'est pas une coquetterie stylistique, mais un élément faisant partie intégrante de la structure grammaticale de la phrase. Elle n'est donc pas facultative comme le laissent présumer certaines copies qui s'en passent complètement.

L'éditorial de la partie B a bien inspiré certains candidats qui ont réussi à trouver un point d'accroche pour réagir et prendre position sans omettre de fournir des exemples concrets pour étayer leurs propos (expériences personnelles d'échanges franco-allemands, projets bilatéraux...).

Seul bémol, l'insuffisante longueur des développements dans de trop nombreuses copies. Même si une marge de tolérance est acceptée, les candidats sont tenus de respecter le nombre de mots indiqué dans la consigne (600 à 675 mots pour la partie A et 500 à 600 mots pour la partie B).

Pour conclure, nous félicitons les candidats qui ont su mobiliser un vocabulaire précis et des expressions idiomatiques et dont les copies témoignent d'une bonne maîtrise grammaticale, d'une méthodologie efficace et d'une bonne connaissance de l'actualité internationale et du monde germanophone.